

Habitat – Logement

Panorama des sources de données



Nombre de fiches = 20

Contact : DREAL PACA / SEL / UPH
mail : uph.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Export PDF généré le 23/01/2019

PRODUCTEUR DES DONNÉES

L'établissement de l'inventaire se déroule sur une année et fait intervenir les propriétaires des logements locatifs sociaux, les communes, les DDT(M) et le préfet.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Données diffusables suite aux arrêtés préfectoraux de prélèvement (données détaillées par commune non diffusables).

Taux de majoration diffusable par commune postérieurement à l'arrêté préfectoral.

Qui utilise ces données ?

Services de l'État
intercommunalités

Où obtenir ces données ?

DDT(M)

OBJECTIFS

Connaître les taux de logements sociaux des communes concernées par l'article L.302-5, les montants des prélèvements bruts et nets, les montants des dépenses déductibles, les taux de majorations, les bénéficiaires des prélèvements, les exonérations et les exemptions. Connaître également le type de logements sociaux financés depuis 2002.

FINALITÉS

Recenser les communes concernées par les articles L.302-6, L.302-7, L.302-9-3 et L. 302-9-4 du CCH
(objectif de 25 % de logements sociaux pour certaines communes)

DONNÉES et MÉTHODES

Nom de la commune, EPCI d'appartenance, agglomération, population municipale, Nombre de LS, type de LS, nombre de résidences principales, montant du prélèvement net, montant des dépenses déductibles, montant du prélèvement brut, bénéficiaires des prélèvements, taux de majoration du prélèvement, raison de l'exemption raison de l'exonération

Échelle

Région, département, EPCI, commune

Périodicité de parution

Annuelle

Dernières données disponibles

Année N-1

Format des données

Export tableur XLS ODS

QUALITÉS

Taux de réponse de 100 % pour les communes soumises dont le taux de logements sociaux est inférieur à 25 %.

POINTS DE VIGILANCE

Les services ne renseignent pas de façon exhaustive les données relatives aux communes dont le taux de LS est largement supérieur au taux légal (l'accent est mis sur les communes ne respectant pas les taux minimaux).

Les " dépenses déductibles " sont sujettes à interprétations différentes, manque d'homogénéité sur ce point.

MOTS-CLÉS

Article 55 SRU solidarité renouvellement urbain
caence taux L.302-5
Financement logement social

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les données sont produites à partir des renseignements saisis par les syndicats de copropriétés (ou les notaires)

OBTENTION DES DONNÉES

Conditions de diffusion

Possibilité d'extraction pour les bureaux d'études sous certaines conditions

Qui utilise ces données ?

Référents Anah en DREAL
Référents Anah en DDT(M)
Référents au sein des collectivités territoriales (CR, CD, EPCI, etc.)

Où obtenir ces données ?

Après des référents en fonction du territoire souhaité

OBJECTIFS

Instauré par la loi ALUR, le registre des copropriétés vise à recenser les copropriétés à usage d'habitat.

Le teneur du registre est l'agence nationale de l'habitat (Anah).

Toutes les copropriétés sont censées être immatriculées au 01/01/2019.

FINALITÉS

Favoriser la prise en compte de l'enjeu des copropriétés dans les politiques de l'habitat et prioriser l'action publique.

Améliorer la connaissance du parc des copropriétés et les processus de fragilisation des copropriétés.

Mettre à disposition des syndicats ou futurs copropriétaires des éléments comparatifs (ex : charges, étiquettes énergétique...).

DONNÉES et MÉTHODES

Données de rattachement (nom syndicat, adresse, etc.), données d'identification (nom copropriété, adresse, nombre de lots, etc.), données administratives et judiciaires (arrêtés, mandat ad hoc, etc.), données financières (charges, dettes fournisseurs, montant fonds travaux, etc.), données techniques (période de construction, étiquette énergétique, type de chauffage, etc.)

Renseignées par syndicats

Échelle

A la copropriété (géolocalisée)

Périodicité de parution

Actualisation annuelle suite à chaque assemblée générale

Dernières données disponibles

2018

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS

QUALITÉS

La fiabilité de la source est directement liée à celle des informations renseignées par les syndicats.

La saisie peut être manuelle ou réalisée par web-service directement depuis les logiciels de gestion des syndicats professionnels permettant ainsi de fiabiliser les données.

Un formulaire de contact sur le site du registre national des copropriétés permet de signaler toute erreur identifiée.

POINTS DE VIGILANCE

Montée en puissance du registre : si pour les copropriétés de plus de 50 lots l'immatriculation est quasiment systématique, celles de centaines de milliers de petites copropriétés prendra du temps.

Certaines données sont peu ou mal renseignées (ex : étiquette énergétique)

Actualisation en continue de la base sans possibilité de retrouver les données n-1 une fois l'actualisation réalisée

MOTS-CLÉS

Registre national des copropriétés
Repérage des copropriétés
Amélioration habitat et rénovation énergétique
Anah

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les données proviennent de la base FILOCOM (Fichier des logements par commune)

La direction territoriale Nord Picardie du CEREMA constitue le fichier pour le compte de l'ANAH et de la DGALN.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Possibilité d'extraction de données aux bureaux d'études et collectivités sous certaines conditions.

Via DDT(M)-DREAL, signature d'un acte d'engagement à respecter les règles de confidentialité / non rediffusion.

Qui utilise ces données ?

ANAH, DGALN
Référénts Anah en DDT(M)
Référénts Anah en DREAL
Collectivités et bureaux d'études

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

Évaluer la fragilité des copropriétés d'au moins un logement collectif privé occupé ou vacant situées dans des aires urbaines ou des pôles d'emploi de l'espace rural et leur périphérie (zonage INSEE 2010).

FINALITÉS

Favoriser la prise en compte de l'enjeu des copropriétés fragiles dans les politiques de l'habitat.

Susciter les démarches préventives (limiter l'action curative trop tardive et très onéreuse).

Évaluer le nombre de copropriétés fragiles à fine échelle.

Prioriser l'action publique et optimiser la répartition des crédits de l'Anah.

DONNÉES et MÉTHODES

Caractéristiques des copropriétés fragiles : taille, époque de construction, mode et statut d'occupation, nombre de logements...

A partir d'une combinaison d'indicateurs issus du fichier FILOCOM, les copropriétés du champ de l'étude sont classées en 4 catégories A, B, C, et D, du plus faible au plus fort potentiel de fragilité. Le fichier cible les catégories B, C et D.

Échelle

A la copropriété

Périodicité de parution

Tous les 2 ans

Dernières données disponibles

2011

Format des données

Tableur XLS, ODS

QUALITÉS

La fiabilité de la source est directement liée à celle des informations contenues dans les fichiers fiscaux.

Les informations nécessaires au calcul de l'impôt sur le revenu font l'objet de vérifications approfondies par les services fiscaux et sont donc très fiables (niveaux de revenus, compositions des ménages, etc.).

POINTS DE VIGILANCE

La fiabilité des données utilisées dans l'évaluation est directement liée à celle des informations contenues dans les fichiers fiscaux.

L'évaluation du risque de fragilité ne permet pas de déterminer les copropriétés en réelles difficultés, notamment celles considérées comme dégradées nécessitant des travaux lourds de réhabilitation.

MOTS-CLÉS

ANAH, amélioration habitat, repérage copropriété fragile, construction,

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Promoteurs et entreprises assurant la commercialisation de programmes d'au moins 5 logements.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Données soumises au respect du secret statistique.

Mise à disposition facturée pour les données non publiées en ligne.

Qui utilise ces données ?

Tout public

Où obtenir ces données ?

www.paca.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-r152.html
DREAL

OBJECTIFS

Suivre la commercialisation des logements neufs destinés à la vente aux particuliers.

FINALITÉS

Recenser les commercialisations de logements dans le champ de l'enquête. Disposer d'éléments de prix, de mises en vente, de réservations, de nouvelles mises sur le marché, de stock disponible à la vente, de délai d'écoulement, avec distinction entre maison individuelle et appartement selon le nombre de pièces.

DONNÉES et MÉTHODES

Enquête trimestrielle auprès des promoteurs ou entreprises, basée sur les permis de 5 logements et plus de Sitadel, et portant sur les programmes commercialisés.

Échelle

Données à la commune

Périodicité de parution

Trimestre

Dernières données disponibles

Trimestre T-2

Format des données

Export texte CSV et tableur XLS ODS

QUALITÉS

Taux de réponse de 90 %.
Données individuelles par programme enquêté.
Redressement de la non réponse.

POINTS DE VIGILANCE

Refonte de l'enquête au premier trimestre 2017

- élargissement du champ de l'enquête aux rénovations et aux ventes en bloc
- détail de chaque logement réservé
- collecte par fichier auprès de certains promoteurs

MOTS-CLÉS

ECLN
Enquête commercialisation logement neuf Construction prix

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Un 1er formulaire est rempli par le bailleur social avant l'obtention du prêt et un second à l'achèvement du chantier.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Communication de la DHUP (agrégée à l'échelle nationale) pour l'ensemble des partenaires

Qui utilise ces données ?

DHUP, DREAL, DDT(M), CDC, USH, CERC PACA

Où obtenir ces données ?

DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

Constituer un bilan sur les types de travaux et les gains de performance énergétique induits par un dispositif incitatif tel que l'éco-PLS.
Étudier les conséquences des critères financiers et techniques fixés par l'État, améliorer le dispositif si besoin, réorienter la cible.

FINALITÉS

Recenser les caractéristiques techniques des opérations de rénovation du parc social bénéficiant d'un éco-PLS.

DONNÉES et MÉTHODES

Opérations de rénovation énergétique de logements locatifs sociaux éligibles à l'éco-prêt logement social (classe énergétique D, E, F ou G du DPE ou article R.323-1 du CCH).
État technique initial et projeté des bâtiments, consommations, adresse, propriétaire ...

Échelle

Opération, département, région

Périodicité de parution

Données trimestrielles

Dernières données disponibles

Mise à jour en continu

Format des données

Export tableur XLS ODS

QUALITÉS

Enquête exhaustive, sur l'ensemble des opérations de rénovation énergétique mobilisant l'éco-PLS.

POINTS DE VIGILANCE

Taux de réponse de 74 % pour les demandes de prêts (111 000 logements de 09-2009 à 01-2014), de 24 % pour l'achèvement des travaux (36 000 logements sur la même période).
Présence de doubles comptes, problèmes d'interprétation, croisement difficile entre données techniques et financières.
Transfert futur des données vers SISAL

MOTS-CLÉS

ECO PLS ECO-PLS Écoprêt
Rénovation énergétique
Financement travaux parc social

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Collecte mensuelle auprès de tous les particuliers dépositaires d'un permis de construire pour une maison individuelle et qui ont reçu une autorisation de construire en secteur diffus.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Données facturées soumises au respect du secret statistique.

Qui utilise ces données ?

Tout public

Où obtenir ces données ?

DREAL/SCADE/UIC
statistiques-paca@developpement-du-
rable.gouv.fr

OBJECTIFS

Suivre les prix des terrains à bâtir faisant l'objet de la construction d'une maison individuelle.

FINALITÉS

Disposer d'éléments sur les terrains : surface et coût moyen.
Disposer d'éléments sur la construction : caractéristiques, coût et mode de chauffage pour la maison individuelle.
Disposer d'éléments sur le pétitionnaire (age, catégorie socio-professionnelle,)
Avoir une connaissance sur l'évolution de ces principales caractéristiques.

DONNÉES et MÉTHODES

L'enquête EPTB "est calée" sur les permis de construire autorisés dans Sitadel2. (surface du terrain, achat, date d'achat, viabilisation, performance énergétique, mode de chauffage ...)
Depuis 2012, le taux de non réponse a été modifié, les données de 2006 à 2011 recalculées. Idem pour le passage de la SHON à la surface de plancher.

Échelle

Données à la commune

Périodicité de parution

Annuelle

Dernières données disponibles

2006 à 2016

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Beyond

QUALITÉS

Environ 180 000 permis à l'année.
Traitement des non réponses par estimation des réponses des non-répondants, mais également des répondants présentant un nombre trop important d'anomalies et incohérences.

POINTS DE VIGILANCE

Taux de réponse de 70 %, une relance est effectuée auprès des non-répondants 3 mois après l'envoi du questionnaire initial.

MOTS-CLÉS

EPTB enquête prix terrain bâtir permis
Construction maison individuelle

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Filocom est constitué à partir du fichier de la Taxe d'Habitation (TH), du fichier de l'Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IR), du fichier foncier des propriétés bâties et du fichier des propriétaires.
Collecte par ménage et par logement.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Données facturées, soumises au respect du secret statistique

Acte d'engagement définissant les obligations s'imposant au demandeur.

Qui utilise ces données ?

Services de l'État compétents en matière d'habitat et d'aménagement

Collectivités locales et leurs Groupements avec fiscalité propre

Où obtenir ces données ?

DREAL/SCADE/UIC
CEREMA selon complexité ou délai de mise à disposition

OBJECTIFS

Connaître les caractéristiques des logements et de leur(s) occupant(s) pour définir, observer et mettre en œuvre les politiques locales de l'habitat, pour aider à la programmation du logement social et pour évaluer les politiques publiques en matière de logement, d'habitat et d'urbanisation.

FINALITÉS

Apporter une aide à la définition et la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat, à la programmation du logement social, l'observation et l'évaluation des politiques publiques grâce à une connaissance des données fiscales décrivant le parc de logements et leurs occupants.

DONNÉES et MÉTHODES

Logements (nombre de pièces, statut d'occupation, surface, durée d'occupation, année de construction, confort, classement cadastral, localisation géographique au niveau de la section cadastrale)

Occupants (nombre de personnes, situation de famille, âge des occupants, commune ou pays de résidence, revenus, dégrèvements à la taxe d'habitation)
Propriétaires (type, âge, commune ou pays de résidence)

Échelle

Région, Département, Commune, Section cadastrale (secret statistique)

Périodicité de parution

Tous les 2 ans

Dernières données disponibles

1995 à 2015

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

La fiabilité de la source est directement liée à celle des informations contenues dans les fichiers fiscaux - les informations nécessaires au calcul de l'impôt sur le revenu font l'objet de vérifications approfondies par les services fiscaux et sont donc très fiables (niveaux de revenus, compositions des ménages, etc.).

POINTS DE VIGILANCE

Rapprochement de 4 fichiers fiscaux constitués à des dates différentes (possible mobilité des ménages).
Surplus de logements par rapport au recensement : locaux non démolis impropres à l'habitation, locaux occupés par des personnes morales.
Précaution d'utilisation pour : mobilité, vacance, travaux...

MOTS-CLÉS

Filocom Logement locataire propriétaire occupant occupation

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Conseils Départementaux (et gestionnaires délégués des FSL) et métropoles

DREAL en lien avec la DDCCS(PP) transmet les données à la DHUP pour l'élaboration du rapport national annuel

(art. L. 1614-7, R. 1614-40-1 à 4 du CGCT, arrêté du 13/02/2006)

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Accès aux données à la demande

Qui utilise ces données ?

Services de l'État, parlementaires, Conseils généraux, fédérations nationales, bailleurs, fournisseurs, caritatifs, chercheurs, universitaires, bureaux d'études, ...

Où obtenir ces données ?

DREAL/SEL/UPH
DDCCS(PP)

OBJECTIFS

Constituer un bilan statistique annuel des FSL (dénommée en pratique "Enquête annuelle sur les statistiques FSL") pour le ministère tel que prévu par l'article R 1614-40-1 et R 1614-40-4 du CGCT et pour présentation annuelle en commission 1 du CRHH.

FINALITÉS

Avoir une connaissance qualitative et quantitative des aides accordées par les FSL (aides directes aux ménages, ASLL, garanties des associations).-Avoir une connaissance des profils des ménages aidés par type d'aides perçus (aides à l'accès, au maintien et au paiement de factures)

DONNÉES et MÉTHODES

Données sur les ménages et les associations financées.
Montants des aides, engagements, prêts, subventions, dotations.
Nombres de ménages aidés, de demandes examinées, profils des ménages aidés.
Nombres de mises en œuvre de garantie.
Nombres d'associations financées.

Échelle

Département

Périodicité de parution

Tous les ans depuis 2005

Dernières données disponibles

Les données de l'année N sont exigibles au 30 juin de l'année N+1

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

Taux de réponse de 90 %

POINTS DE VIGILANCE

Certaines données inconnues ou mal recensées par Conseils Départementaux ou des gestionnaires. Nombreuses incohérences annuellement relevées par la DHUP, non systématiquement corrigées. -retards, données non exhaustives et FSL dissemblables.

En PACA, le 1er bilan régional réalisé en 2014.

Données 2017 incomplètes car année de transition délégation Métropole.

MOTS-CLÉS

FSL Fonds de Solidarité pour le Logement
ASLL Accompagnement Social Lié au Logement
Ménage organisme subvention prêt dotation

PRODUCTEUR DES DONNÉES

ANAH et délégataires

- Op@l : instruction des dossiers depuis 2006

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

L'infocentre est sécurisé : les requêtes et les données mises à disposition dépendent du profil des utilisateurs et de leur localisation géographique.

Qui utilise ces données ?

Ensemble des agents de l'Anah
Délégataires
DDT(M) et DREAL

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

L'Infocentre sert de base au système d'information décisionnel de l'Agence. En utilisant les données Op@l, il permet le suivi des dossiers de subventions, présentées de manière cohérente et ergonomique sous forme de listes simples, de cartes ou de tableaux croisés dynamiques (cubes).

FINALITÉS

Produire des informations de gestion (dossiers, logements ...)
Effectuer un suivi budgétaire et comptable (tableaux de bord, paiements...)
Effectuer un suivi opérationnel (Plan de Cohésion Sociale, Plan de Relance)
Produire des statistiques (loyers, cube...)
Piloter le prévisionnel (matrice engagements/paiements, simulation des paiements...)

DONNÉES et MÉTHODES

La page DREAL se structure autour des rubriques suivantes :
Suivi des résultats et consommations territoriales
Indicateurs d'instruction
Connaissance et pilotage des contrats
Analyse des coûts budgétaires

(consultation limitée aux seuls dossiers de la région de la DREAL)

Échelle

Données de la région au logement ou au dossier

Périodicité de parution

En continu

Dernières données disponibles

Mise à jour en continu

Format des données

Export PDF, HTML et tableur XLS ODS

QUALITÉS

Suivi en continu

POINTS DE VIGILANCE

Présence de doubles comptes possibles en fonction des requêtes de sélection utilisées.

MOTS-CLÉS

Infocentre ANAH
Opera Opal
Instruction contrat logement
Subvention aide travaux amélioration

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Services locaux de l'État.

OBTENTION DES DONNÉES

Conditions de diffusion

Selon la nature des informations demandées, les données sont transmises sous réserve de l'accord du bureau des politiques sociales du Ministère du Logement.

Qui utilise ces données ?

Secrétariats des commissions de médiation (agents en DDI ou prestataires) pour Comdalo, agents DREAL et DDI pour InfoDALO.

Où obtenir ces données ?

DREAL/SEL/UPH
DDCS(PP)

OBJECTIFS

Observer en continu les recours DALO (demandes de relogement ou d'hébergement dans le cadre du droit au logement opposable).

FINALITÉS

Enregistrer les demandes de recours DALO.
Collecter les éléments nécessaires aux commissions d'attribution (situation familiale et professionnelle du requérant, Nb de recours, ...).
Effectuer un suivi du relogement.
Produire des statistiques sur les caractéristiques des recours.

DONNÉES et MÉTHODES

Situations couvertes : Attributions HLM, parc privé conventionné et non conventionné, hébergement, associations et organismes intervenant dans la mise en œuvre du droit au logement opposable.

Échelle

Données à l'échelle régionale et départementale

Périodicité de parution

Mise à jour quotidienne de l'infocentre depuis 2012

Dernières données disponibles

Mise à jour en continu

Format des données

Console COMDALO pour l'exploitation des données, export tableur XLS ODS.

QUALITÉS

Enquête exhaustive et fiable (décision susceptible de recours devant le tribunal administratif).

POINTS DE VIGILANCE

Les données ne sont plus mises à jour à l'issue du recours. Situation initiale du requérant uniquement.
Pas d'information dans les Bouches-du-Rhône avant le 1er janvier 2013.

MOTS-CLÉS

DALO Infodalo Comdalo
Droit logement opposable
Recours attribution hébergement urgence
Commission médiation

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les bailleurs interrogent leurs locataires (questionnaire papier) et envoient le fichier numérique généré à la DDT de chaque département où ils possèdent plus de cinq logements.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Les données agrégées au département et à l'UU (> 50 000 hab) sont disponibles gratuitement sur internet. Acte d'engagement pour les données à l'échelle des bailleurs.

Qui utilise ces données ?

Assemblée Nationale, Sénat, Cour des Comptes, ANCOLS, DGALN, DDT, DREAL, ONZUS, les fédérations de bailleurs, les bailleurs, les associations...

Où obtenir ces données ?

Internet
DDT(M) – données échelle bailleurs

OBJECTIFS

Élaborer le rapport national sur la situation du logement en France. Transmettre au Parlement le volet "occupation du parc social".

FINALITÉS

Recenser les ménages résidant dans le parc locatif social, avec distinction des "emménagés récents" (ménages occupant leur logement depuis moins de deux ans) et distinction des ZUS (zone urbaine sensible) et ZRR (zone de revitalisation rurale).

DONNÉES et MÉTHODES

Composition familiale des ménages - Taille des ménages - Age des titulaires des contrats de location - Age des occupants - Ressources des ménages - Nombre/pourcentage de bénéficiaires d'une aide au logement - Nombre/pourcentage de bénéficiaires du RSA, de l'AAH ou du minimum vieillesse - Nature de l'activité professionnelle

Échelle

Départements et unités urbaines de plus de 50 000 habitants

Périodicité de parution

Tous les 3 ans depuis 1997 et tous les 2 ans depuis 2012

Dernières données disponibles

2014

Format des données

Rapport bisannuel au format PDF

QUALITÉS

Taux de réponse de 85,2 % pour les bailleurs HLM-SEM et de 65,7 % pour les autres bailleurs, qui représentent environ 2 % du parc enquêté. Les données sont comparées à d'autres sources (FILOCOM, CNAF, RGP INSEE), la qualité est jugée bonne.

POINTS DE VIGILANCE

Cette enquête concerne uniquement des logements locatifs sociaux ayant fait l'objet d'un financement de l'État.

MOTS-CLÉS

OPS Occupation parc social logement
Enquête ménage composition ressources
Bailleur

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Services locaux de l'État (DDT(M), DDCCS, ARS), des collectivités et des organismes payeurs des aides aux logements (CAF, MSA)

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Publications dans le cadre des résultats commentés diffusés chaque année dans les questions budgétaires parlementaires (QBP) et dans le cadre du dialogue de gestion (instauré au sein du METL).

Qui utilise ces données ?

Services locaux type DDT(M), DDCCS Collectivités, EPCI, DT ARS, CAF, MSA chargés de la lutte contre l'habitat indigne

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

Repérer les situations de logements indignes (insalubrité, péril ...), et habitats non décents.

FINALITÉS

Recenser les logements indignes et non décents.
Produire une information statistique locale et régionale.

DONNÉES et MÉTHODES

Repérage dans le parc privé de :
Nombre de locaux indignes, nombre de locaux non décents, procédures de traitement mises en œuvre, statut d'occupation de ces locaux, caractéristiques techniques des locaux (copropriété...type, surface), nombre d'arrêtés, évolution sur quatre années consécutives.

Échelle

Données à l'échelle régionale et départementale

Périodicité de parution

En continu

Dernières données disponibles

Le déploiement de l'outil a débuté en 2013

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

Développement d'un infocentre et élaboration d'un guide métier en cours.

POINTS DE VIGILANCE

Données récentes, déploiement en 2013.
Difficulté d'appariement entre adresse et invariant fiscal, fiabilisation requise. Informations des opérateurs de terrain à consolider.
En PACA, 06 et 13 sont couverts, 84 partiellement.

MOTS-CLÉS

ORTHI outil repérage traitement habitat indigne
Parc privé copropriété insalubre non décent

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les données proviennent de la base FILOCOM (Fichiers des logements par commune).

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Possibilité d'extraction de données aux bureaux d'études et collectivités sous certaines conditions.

Via DDT(M)-DREAL, signature d'un acte d'engagement à respecter les règles de confidentialité / non rediffusion.

Qui utilise ces données ?

Statisticien régional
DREAL (1 utilisateur)
DDT(M) (1 utilisateur)

Extractions possibles pour :

- Collectivités
- Bureaux d'études

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

Aider les territoires à identifier dans leur parc privé les secteurs à risque en matière d'habitat indigne.

FINALITÉS

Favoriser la prise en compte de la lutte contre l'habitat indigne.
Susciter le dialogue entre les services de l'État et les collectivités locales.
Faciliter le repérage des zones à forte probabilité de logements dégradés.
Optimiser la répartition de crédits de l'ANAH.

DONNÉES et MÉTHODES

Les données sont construites à partir de FILOCOM (fichier des logements par commune), selon une méthode de repérage des situations d'insalubrité (pour un logement, le risque de ne pas avoir été amélioré ou réhabilité depuis 1970 est plus fort s'il est occupé par un ménage à revenus modestes).

La source statistique FILOCOM est construite par la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP).

Échelle

Département, EPCI, commune, section cadastrale des communes > 5000 habitants

Périodicité de parution

Tous les 2 ans (depuis 2001)

Dernières données disponibles

2013

Format des données

CD ROM (clé de protection et mot de passe utilisateur)

QUALITÉS

La base FILOCOM, actualisée tous les 2 ans, offre à travers le classement cadastral une appréciation globale sur la qualité des logements.

(classement cadastral à 8 catégories dépendant de la qualité de la construction, de l'équipement du logement ... servant de base à l'établissement des valeurs locatives des logements)

POINTS DE VIGILANCE

Hétérogénéité du classement cadastral au delà de l'échelle départementale.
Faible actualisation des classements des logements liée à la sous-déclaration des travaux.

Seul le parc privé occupé est évalué.

MOTS-CLÉS

PPPI
Parc privé potentiellement indigne
Logement indigne dégradé

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Bailleurs sociaux titulaires d'un droit réel immobilier ou usufruitier mentionnés à l'article L.411-10 du CCH. (HLM, SEM, organismes agréés)

La transmission des données au SDES est obligatoire. (article R. 411.3 du CCH)

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Données gratuites soumises au respect du secret statistique, conditions de communication précisées par :

- la loi du 25 mars 2009,
- le décret n°2009-1485 du 2 décembre 2009.

Qui utilise ces données ?

Préfecture de Région ou de département, CG, EPCI, communes, bailleurs, personnes morales de droit public ou privées chargées d'une mission de service public (domaine logement).

Où obtenir ces données ?

SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
DREAL/SCADE/UIC

OBJECTIFS

Dresser l'état global du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux au 1er janvier d'une année aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat.

FINALITÉS

Observer le parc de logements et son occupation (principales caractéristiques, évolution ...).

Aider à la programmation du logement social.
Permettre l'évaluation des politiques publiques.

DONNÉES et MÉTHODES

Le parc et son occupation :
nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement...

Le répertoire ne couvre pas les logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants, ni les résidences sociales.

Échelle

Région, Département, Commune ... Logement

Périodicité de parution

Annuelle

Dernières données disponibles

Données au 01/01/2017

Format des données

Export CSV, Tableaux de données statistiques

QUALITÉS

Taux de réponse de 98 %.

Les données fournies sont individualisées au logement qui est identifié par un numéro unique.

Les données sont transmises par les bailleurs de façon dématérialisée ce qui limite les risques d'erreur.

POINTS DE VIGILANCE

Les données ne peuvent pas être comparées aux données EPLS (Enquête sur le parc locatif social), en place avant 2011 (identification au logement et non plus au programme ou au bâtiment).

La non réponse de 2011 n'est pas traitée.

Certains champs sont mal renseignés :
adresse, surface, typologie, contingent, DPE.

Certains financements sont non conformes avec leur année de construction.

MOTS-CLÉS

RPLS Répertoire parc locatif social
Bailleurs occupation logement

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Bailleurs sociaux

DDT(M)
Cellules "financement du logement"

Délégués des aides à la pierre

(EPCI-FP et conseils départementaux)

ANRU, USH, AIFE

OBTENTION DES DONNÉESConditions de diffusion

Données avant agrément non diffusibles

Diffusion selon le territoire de gestion

Qui utilise ces données ?

État, DREAL, DDT(M), délégués, USH et ses fédérations, ARHLM, associations d'élus

Où obtenir ces données ?Délégué sur son territoire
DDT(M)
DREAL/SEL/UPLF**OBJECTIFS**

Suivre au niveau national les opérations bénéficiant d'aides à la pierre. Le suivi est technique, économique et financier pour des opérations de financements de droit commun, de l'agence nationale pour la rénovation urbaine et de l'association Foncière Logement.

FINALITÉS

Disposer de l'information en continue sur la vie de l'opération à travers son ou ses dossiers de financement, et la partager entre les acteurs locaux.

Permettre une meilleure connaissance des besoins en financement.

Mesurer la consommation des crédits (AE-CP).

Évaluer le rythme de réalisation des opérations (données du PC).

Analyse globale sur les publics cibles, types de structure, prix de revient, plan de financement.

DONNÉES et MÉTHODES

Données issues de la programmation et de l'instruction des dossiers de financement avec les outils de gestion SPLS-GALION (MCTRCT) et AGORA (ANRU) pour le logement social ordinaire et les structures collectives :

- consistance de l'opération (nombre de logements, typologie, surface..)
- caractéristiques techniques, financières (prix de revient, plan de financement)

Échelle

Région, Département, Commune, et statistiques à l'opération

Périodicité de parution

Continue, capitalisation de données de l'ouverture à la clôture du dossier

Dernières données disponibles

Mise à jour en continu

Format des données

Document au format PDF ; Export texte .csv, tableur .xls (2003) / (xlsx)

QUALITÉS

Chaque opération doit bénéficier d'un agrément. L'alimentation de SISAL par les informations des outils de gestion est totale ou partielle selon les thématiques.

POINTS DE VIGILANCE

Attention au caractère prévisionnel du plan de financement. Les montants engagés par les différents financeurs de l'opération peuvent être modifiés pendant la phase opérationnelle.

La saisie de certaines données techniques et financières est perfectible chez certains délégués.

La saisie des caractéristiques techniques des opérations ANRU est perfectible.

MOTS-CLÉS

SISAL ; Aide à la pierre ; Aide au logement ; Délégué ; Opération ; VEFA ; Offre nouvelle Travaux réhabilitation ingénierie démolition Financement ; Produit de financement ; Subvention ; Prêt ; Programmation ; Production ; Paiement ; PLA1 ; PLUS ; PLS ;

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Centres instructeurs des permis de construire.
Les données proviennent des formulaires de permis de construire, des formulaires de déclarations d'ouverture de chantier (DOC) et de déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

OBTENTION DES DONNÉESConditions de diffusion

Pas de secret statistique.
Règles CNIL à respecter : toute personne physique peut s'opposer à la diffusion des informations de son permis à des fins commerciales.
Diffusions des listes de permis de pers. morales.

Qui utilise ces données ?

Données tous publics

Où obtenir ces données ?

SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
DREAL/SCADE/UIC

OBJECTIFS

Suivre l'activité de la construction et des principales caractéristiques des opérations de construction de logements neufs et de locaux autres qu'à usage d'habitation.

FINALITÉS

Suivre les événements de la vie du permis à des fins statistiques.
Recenser l'ensemble des caractéristiques du projet de construction.

DONNÉES et MÉTHODES

Permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier ...)
Construction (adresse, parcelle cadastrale, surf. terrain, maître d'ouvrage, type de logement, surface construite, financement ...)
Trois types de statistiques sont proposées, les séries :

- en date de prise en compte (conjuncturel),
- en date réelle (structurel),
- en date réelle estimée (département).

Échelle

Région, Département, Commune, opération

Périodicité de parution

Mensuelle

Dernières données disponibles

Mois M-1

Format des données

Format CSV, format tableur (XLS, ODS), PDF, format Beyond

QUALITÉS

Homogénéité des données recueillies

Régularité de la collecte

Fiabilité de l'information sur les autorisations de construire (basée sur un acte administratif)

POINTS DE VIGILANCE

Données peu robustes aux aléas de collecte en date de prise en compte et peu fiables sur les 6 derniers mois en date réelle.

Précaution d'usage pour :
catégorie MOA, mode d'utilisation ou d'occupation...
mise en chantier (défaut d'exhaustivité jusqu'en 2007, en progression)

Depuis 2015, nouveaux indicateurs relatifs aux autorisations et mises en chantier à la date réelle de l'événement.

MOTS-CLÉS

Sitadel Sit@del construction neuve
Autorisation Permis de construire
Mise en chantier
Logement neuf

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les organismes bailleurs de logements sociaux.

Les réservataires qui sont services enregistreurs.

Les collectivités territoriales (EPCI et communes) qui sont services enregistreurs.

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Les données aux échelles France entière, région, département ou commune sont publiques sous réserve du secret statistique (nombre de demandes supérieur à 9).

Qui utilise ces données ?

Les services enregistreurs DREAL, DDI, collectivités locales, organismes de logement social

Où obtenir ces données ?

www.demande-logement-social.gouv.fr/statistiques/
DREAL-DDT(M)-DDCS(PP)

OBJECTIFS

Enregistrer les demandes de logement social et les attributions.
Produire des statistiques sur les caractéristiques des demandes.

FINALITÉS

Simplifier les démarches du demandeur de logement.
Quantifier et qualifier la demande de logement social.
Mesurer le degré de tension de la demande de LS par commune (2015).
Inciter les réservataires à gérer de façon plus collective les demandes.

DONNÉES et MÉTHODES

Le système d'enregistrement des demandes de logement locatif social se substitue à l'ancienne application "Numéro unique".

Caractéristiques du demandeur et du ménage, motif de la demande, type de logement recherché.

(évolution du stock, séries chronologiques, analyse des demandes en cours ou satisfaites)

Échelle

France, Région, Département, EPCI, commune

Périodicité de parution

Infocentre rafraîchi toutes les semaines

Dernières données disponibles

Infocentre depuis 2012, alimentation en continu

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

Le SNE est interfacé avec les systèmes de gestion des bailleurs sociaux et les fichiers partagés départementaux, mais aussi avec Comdalo, SYPLO et RPLS.

Repérage et traitement des doublons.

POINTS DE VIGILANCE

Une information erronée sur une demande de logement social remonte dans tous les systèmes de gestion.

Les radiations pour attribution ne sont pas toujours saisies.

L'actualisation réglementaire du SNE impacte en 2018-2019 les autres systèmes interfacés.

MOTS-CLÉS

SNE Système national d'enregistrement
Numéro unique
Logement locatif social LLS
Demande Demandeur Attribution

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Enquête réalisée auprès des DDT(M) via une fonctionnalité 'Enquête' disponible dans l'application SuDocUH. (SCoT, POS, PLU, CC, PLH, PDH)

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Accès libre sur intranet DGALN
Suivi des planification Habitat et Urbanisme en accès libre sur le site internet de l'observatoire des territoires

Qui utilise ces données ?

DGALN, DREAL, DDT(M), préfectures

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UPH

OBJECTIFS

Suivre les procédures liées aux documents de planification en matière d'Urbanisme et d'Habitat pour :

- Mesurer l'avancement des programmes et les effets de la planification
- Venir en appui des SD dans le pilotage des politiques publiques
- Venir en appui du contrôle de légalité
- Mutualiser entre Habitat et Urbanisme

FINALITÉS

Réaliser une collecte des données de suivi des :
SCoT, PLU, POS et CC
(Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Carte Communale)
PLH et PDH
(Programme Local, Plan Départemental de l'Habitat)

DONNÉES et MÉTHODES

Connaître l'état d'avancement des procédures :

- Maîtrise d'œuvre des documents et coûts
- Les événements de procédure
- Les périmètres géographiques
- Le contenu des documents :
 - les diagnostics et les orientations (variables qualitatives)
 - les objectifs (variables quantitatives)
 - les supports (délibérations, portés à connaissance, avis État)

Échelle

EPCI et commune pour les SCoT, CC, POS, PLU et PLH, Département pour les PDH

Périodicité de parution

En continu

Dernières données disponibles

Année N-1 depuis 2012

Format des données

Export texte CSV, tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

Taux de réponse de 100 %

POINTS DE VIGILANCE

Temps d'intégration des évolutions réglementaires dans le logiciel
Difficulté à suivre les évolutions de périmètre des EPCI, et leur répercussion sur les procédures de PLH
Exhaustivité des saisies variable selon les départements.

MOTS-CLÉS

SuDocUH SCoT PLU POS CC PLH PDH
Plan programme
Suivi document urbanisme planification

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Les données proviennent de la base FILOCOM (Fichier des logements par commune).

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Possibilité d'extraction de données aux bureaux d'études et collectivités sous certaines conditions.

Via DDT(M)-DREAL, signature d'un acte d'engagement à respecter les règles de confidentialité / non rediffusion.

Qui utilise ces données ?

ANAH, DGALN
Référénts ANAH en DDT(M)
Référénts ANAH en DREAL
Collectivités et bureaux d'études

Où obtenir ces données ?

DDT(M)
DREAL/SEL/UQB

OBJECTIFS

Connaître le parc privé et ses enjeux à l'échelle locale.
Préciser les enjeux relatifs à l'action et aux priorités de l'Anah.
Situer/comparer/positionner le territoire au regard des enjeux nationaux.
Permettre le dialogue entre État et élus sur les enjeux locaux.
Prioriser l'action publique en matière d'habitat privé.

FINALITÉS

Proposer une série d'indicateurs calculés à partir des données Filocom.
Permettre une analyse rapide et aisée de la place du parc privé dans le marché local de l'habitat.

DONNÉES et MÉTHODES

Des indicateurs sont organisés en trois grandes thématiques :

- caractéristiques des logements (taille, age)
- caractéristiques de leur occupation (ménage, revenus)
- évaluation des enjeux du parc privé selon les priorités de l'Anah (potentiel statistique de logements indignes ou dégradés, en précarité énergétique, copropriétés fragiles, et logements nécessitant une adaptation au vieillissement).

Échelle

Région, Département, EPCI, Canton, Commune

Périodicité de parution

Tous les 2 ans

Dernières données disponibles

2013 (2011 pour les données sur le repérage des copropriétés fragiles)

Format des données

Export tableur XLS ODS

QUALITÉS

34 millions de logements décrits (France).
Près de 3 millions en PACA.

POINTS DE VIGILANCE

La fiabilité des données utilisées dans l'évaluation est directement liée à celle des informations contenues dans les fichiers fiscaux.

Certaines informations sont à utiliser avec précaution : mobilité, vacance, classement cadastral...

MOTS-CLÉS

Synthèse parc privé Anah
Marché local habitat privé

PRODUCTEUR DES DONNÉES

Services déconcentrés de l'État (DDCS(PP) et sous Préfectures)
Bailleurs sociaux ayant adhéré au dispositif

OBTENTION DES DONNÉES**Conditions de diffusion**

Les données nominatives, individuelles ne sont pas diffusables.
Les rapports-préétablis peuvent être diffusés sans restriction.

Qui utilise ces données ?

Agents des services déconcentrés de l'État en charge de la gestion du contingent préfectoral (généralement en DDCS) et agents des organismes de logement social

Où obtenir ces données ?

DDCS(PP)
DREAL/SEL/UPH

OBJECTIFS

Assurer la gestion des logements du contingent réservé de l'État (contingent préfectoral).
Suivre le relogement des publics prioritaires (25%).
Suivre le relogement des agents de l'État (5%).

FINALITÉS

- Avoir une connaissance qualitative et quantitative du stock de demandeurs prioritaires dont :

- les ménages reconnus prioritaires au titre du DALO
- les sortants d'hébergement aptes à accéder à un logement autonome.

- Avoir une connaissance quantitative et qualitative des modalités de leur relogement sur le contingent préfectoral

DONNÉES et MÉTHODES

SYPLO est une application informatique pour la gestion du contingent préfectoral et le relogement des publics prioritaires

- un module de gestion de la demande
- un module de gestion du parc de logement
- des modules de gestion des relogements
- un module d'analyse statistiques

Échelle

Région, Département, Commune

Périodicité de parution

Mise à jour en continu

Dernières données disponibles

Mise à jour en continu depuis 2011

Format des données

Export tableur XLS ODS, Format PDF

QUALITÉS

Système interfacé avec le Système National d'Enregistrement (demandeurs et attributions). Système interfacé avec COM DALO (prioritaires DALO).
Système interfacé avec RPLS (contingent des logements).

POINTS DE VIGILANCE

Les données concernant les demandeurs sont issues du formulaire CERFA de demande de logement social (fiche renseignée par le demandeur).
Données RPLS renseignées par les bailleurs (contingent d'appartenance pas toujours fiable). Utilisation non systématique par l'ensemble des services.

MOTS-CLÉS

SYPLO Système priorité logement
Contingent préfectoral,
Demande logement social

Panorama des sources - DREAL PACA

Num	Fiche	Nom détaillé	Structure
1	Article 55 de la loi SRU	Logements sociaux définis à l'article L.302-5 du CCH – Enquête annuelle	MEDDE/DGALN/DHUP
2	Copropriétés	Registre national des copropriétés (https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/#/)	Anah
3	Copropriétés fragiles	Outil d'aide au repérage des copropriétés fragiles	ANAH
4	ECLN	Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs	MEDDE/CGDD/SDES
5	ECO-PLS	Écoprêts logements sociaux	MEDDE/DGALN/DHUP
6	EPTB	Enquête sur les Prix des Terrains à Bâtir	MEDDE/CGDD/SOeS
7	Filocom	fichier des logements par commune	MINEFI/DGFIP
8	FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement	MEDDE/DGALN/DHUP
9	Infocentre ANAH	Système d'information décisionnel de l'Anah	ANAH
10	INFODALO	Infocentre sur le Droit Au Logement Opposable	MEDDE/DGALN/DHUP
11	OPS	Occupation du parc social	MEDDE/DGALN
12	ORTHI	Outil de Repérage et de Traitement de l'Habitat Indigne et non décent	MEDDE/DGALN/DHUP
13	PPPI	Parc privé potentiellement indigne	ANAH
14	RPLS	Répertoire du Parc Locatif Social	MEDDE/CGDD/SOeS
15	SISAL	Système d'Information pour le Suivi des Aides au Logement	MEDDE/DGALN/DHUP
16	Sit@del2	Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements	MEDDE/CGDD/SOeS
17	SNE	Système National d'Enregistrement	MEDDE/DGALN/DHUP
18	SuDocUH	Suivi des Documents d'Urbanisme et de l'Habitat	MEDDE/DGALN/DHUP
19	Synthèse du parc privé	Fiches de synthèse du parc privé	ANAH
20	SYPLO	Système Priorité Logement	MEDDE/DGALN/DHUP